

MasterRoc SA 160

Version 2.0 Date de révision: 08/15/2023 Numéro de la FDS: 000000243753 Date de dernière parution: 07/28/2023
 Date de la première version publiée: 01/09/2023

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : MasterRoc SA 160
 Code du produit : 000000000057461581 000000000057461581
 Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom du fournisseur : Master Builders Solutions Canada Inc.
 Adresse : 1800 CLARK BLVD
 Brampton ON L6T 4M7
 Numéro d'appel d'urgence : ChemTel: +1-813-248-0585;
 Numéro National d'Appel en cas d'Urgence : USA: +1-800-255-3924 ChemTel contract no. MIS9240420

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Produit chimique pour la construction
 Restrictions d'utilisation : Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Catégorie 1
 Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée : Catégorie 2 (Reins, Foie, Sang)

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger
 Mentions de danger : H318 Provoque de graves lésions des yeux.
 H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Reins, Foie, Sang) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

MasterRoc SA 160

Version 2.0 Date de révision: 08/15/2023 Numéro de la FDS: 000000243753 Date de dernière parution: 07/28/2023
 Date de la première version publiée: 01/09/2023

Conseils de prudence : **Prévention:**
 P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
 P260 Ne pas respirer les poussières ou brouillards.

Intervention:
 P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P308 + P311 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

Élimination:
 P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans un point de collecte approprié pour les déchets dangereux.

Autres dangers

Pas de données disponibles.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange
 Nature chimique : Pas de données applicables disponibles.

Composants

| Nom Chimique | Nom commun/Synonyme | No.-CAS | Concentration (% w/w) |
|---|--|------------|-----------------------|
| acide sulfurique, sel d'aluminium(3:2), tétra-décahydraté | Sulfuric acid, aluminum salt (3:2), tetradecahydrate | 16828-12-9 | >= 20 - < 40 |
| sulfate d'aluminium | Sulfate d'aluminium | 10043-01-3 | >= 15 - < 25 |
| 2,2'-iminodiéthanol | 2,2'-Iminodiéthanol | 111-42-2 | >= 1 - < 3 |
| acide sulfurique, sel d'aluminium(3:2), tétra-décahydraté | Sulfuric acid, aluminum salt (3:2), tetradecahydrate | 16828-12-9 | >= 20 - <= 40 |
| 2,2'-iminodiéthanol | 2,2'-Iminodiéthanol | 111-42-2 | >= 1 - <= 3 |

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
 Consulter un médecin.
 Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
 Ne pas laisser la victime sans surveillance.

MasterRoc SA 160

Version 2.0 Date de révision: 08/15/2023 Numéro de la FDS: 000000243753 Date de dernière parution: 07/28/2023
Date de la première version publiée: 01/09/2023

- En cas d'inhalation : Repos, air frais.
Si les irritations persistent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.
En aucun cas n'utiliser de solvant.
En cas d'irritation, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Enlever les verres de contact. Maintenir les paupières ouvertes et nettoyer abondamment avec de l'eau fraîche et propre ou une solution de rinçage d'œil puis consulter un médecin.
- En cas d'ingestion : Rincer immédiatement la bouche et faire boire 200-300 ml d'eau, secours médical.
Ne provoquer les vomissements que si cette recommandation provient d'un centre anti-poison ou d'un médecin.
- Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Provoque de graves lésions des yeux.
- Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.
-

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction appropriés : Mousse
Eau pulvérisée
Poudre sèche
Dioxyde de carbone (CO₂)
- Moyens d'extinction inappropriés : jet d'eau
- Produits de combustion dangereux : fumées
vapeurs nocives
Oxydes de carbone
oxydes d'azote
noir de carbone
- Information supplémentaire : Le danger dépend des produits et des conditions de combustion.
Refroidir avec de l'eau les récipients menacés par la chaleur.
Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts.
L'eau d'extinction contaminée doit être éliminée conformément aux réglementations officielles locales.
- Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil respiratoire autonome.
-

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

MasterRoc SA 160

| | | | |
|---------|-------------------|-------------------|--|
| Version | Date de révision: | Numéro de la FDS: | Date de dernière parution: 07/28/2023 |
| 2.0 | 08/15/2023 | 000000243753 | Date de la première version publiée: 01/09/2023 |

- | | | |
|---|---|--|
| Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence | : | Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. Porter un appareil de protection des yeux/du visage. Utiliser un vêtement de protection individuelle. Appliquer les mesures habituelles de précaution aux produits chimiques pour la construction |
| Précautions pour la protection de l'environnement | : | Retenir l'eau souillée/l'eau d'extinction d'incendie. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. |
| Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage | : | Ramasser à l'aide d'un moyen adapté et éliminer. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur. |

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- | | | |
|---|---|---|
| Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion | : | Le produit n'est ni auto-inflammable, ni comburant, ni explosible. |
| Conseils pour une manipulation sans danger | : | Éviter l'inhalation de poussières/brouillards/vapeurs. Éviter le contact avec la peau. Assurer une ventilation adéquate. En cas d'utilisation appropriée aucune mesure particulière nécessaire. |
| Conditions de stockage sûres | : | Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité. |
| Information supplémentaire sur les conditions de stockage | : | Conserver les récipients hermétiquement fermés dans un endroit sec. Conserver à l'écart de la chaleur. Protéger de l'humidité. Stocker à l'abri du gel. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. |
| Matières à éviter | : | Séparer des métaux. Séparer des bases. Séparer des agents oxydants. Séparer des denrées alimentaires, y compris celles pour animaux. Ne pas entreposer près des acides. |
| Température de stockage recommandée | : | 0 °C |
| Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage | : | Température minimum de stockage: |

MasterRoc SA 160

Version 2.0 Date de révision: 08/15/2023 Numéro de la FDS: 000000243753 Date de dernière parution: 07/28/2023
 Date de la première version publiée: 01/09/2023

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

| Composants | No.-CAS | Type de valeur (Type d'exposition) | Paramètres de contrôle / Concentration admissible | Base |
|---------------------|------------|---|---|-----------|
| 2,2'-iminodiéthanol | 111-42-2 | TWA | 2 mg/m3 | CA AB OEL |
| | | TWA | 2 mg/m3 | CA BC OEL |
| | | VEMP (la poussière inhalable et la fraction vapeur) | 1 mg/m3 | CA QC OEL |
| | | TWA (Fraction inhalable et vapeur) | 1 mg/m3 | ACGIH |
| sulfate d'aluminium | 10043-01-3 | TWA | 2 mg/m3 (Aluminium) | CA AB OEL |
| | | VEMP | 2 mg/m3 (Aluminium) | CA QC OEL |

Mesures d'ordre technique : Pas de données applicables disponibles.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Porter les protections respiratoires suivantes si les limites d'exposition peuvent être dépassées :
 Porter un masque à filtre pour vapeurs organiques certifié NIOSH (ou équivalent).

Protection des mains

Remarques : Porter des gants protecteurs résistant aux produits chimiques. Les matériaux appropriés peuvent inclure caoutchouc butyle Élastomère fluoré (Viton)

Protection des yeux : Porter un masque protecteur ou des lunettes de protection (contre les agents chimiques) bien ajustées s'il y a risque d'éclaboussures.
 Flaçon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure
 Lunettes de sécurité à protection intégrale
 Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas de problèmes lors de la mise en oeuvre.

Protection de la peau et du corps : dépend des conditions d'utilisation.
 Couvrir le mieux possible la peau exposée pour éviter tout contact cutané.
 Vêtement de protection léger

Mesures de protection : Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.
 Afin d'éviter une contamination lors de la manipulation, une combinaison de travail fermée et des gants devraient être

MasterRoc SA 160

| | | | |
|----------------|---------------------------------|-----------------------------------|---|
| Version 2.0 | Date de révision: 08/15/2023 | Numéro de la FDS: 000000243753 | Date de dernière parution: 07/28/2023 Date de la première version publiée: 01/09/2023 |
|----------------|---------------------------------|-----------------------------------|---|

portés.
Appliquer les mesures habituelles de précaution aux produits chimiques pour la construction

Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.
Ne pas fumer pendant l'utilisation.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

| | |
|---------------------------------------|---|
| Aspect | : suspension |
| Couleur | : blanc à beige |
| Odeur | : caractéristique |
| Seuil olfactif | : Donnée non disponible |
| pH | : 2.0 - 3.0 (20 °C) |
| Point de fusion | : Pas de données applicables disponibles. |
| Point de congélation | : Pas de données applicables disponibles. |
| Point d'éclair | : ne forme pas d'étincelles |
| Taux d'évaporation | : non déterminé |
| Densité de vapeur relative | : non déterminé |
| Densité | : env. 1.43 gcm ³ (20 °C) |
| Solubilité(s) | |
| Hydrosolubilité | : soluble |
| Solubilité dans d'autres solvants | : Pas de données applicables disponibles. |
| Coefficient de partage: n-octanol/eau | : Donnée non disponible |
| Température d'auto-inflammation | : Non applicable |
| Température de décomposition | : Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées. |
| Viscosité | |
| Viscosité, dynamique | : env. 500 - 1,000 mPa.s (20 °C) |

MasterRoc SA 160

Version 2.0 Date de révision: 08/15/2023 Numéro de la FDS: 000000243753 Date de dernière parution: 07/28/2023
Date de la première version publiée: 01/09/2023

Viscosité, cinématique : Pas de données applicables disponibles.
Propriétés explosives : Non explosif
Propriétés comburantes : non comburant
Point de sublimation : Pas de données applicables disponibles.
Poids moléculaire : Donnée non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Stabilité chimique : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Possibilité de réactions dangereuses : Risque d'explosion lors de réactions avec des métaux par dégagement d'hydrogène.
Réactions avec les métaux communs avec libération d'hydrogène.
Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.
Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Conditions à éviter : Voir la rubrique 7 de la FDS - Manipulation et stockage.
Matières incompatibles : alliages de métaux non précieux
métaux non précieux
Des bases fortes
Produits de décomposition dangereux : Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque de graves lésions des yeux.

MasterRoc SA 160

Version 2.0 Date de révision: 08/15/2023 Numéro de la FDS: 000000243753 Date de dernière parution: 07/28/2023
Date de la première version publiée: 01/09/2023

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

Information supplémentaire

Produit:

Remarques : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
Le produit n'a pas été testé. Les données toxicologiques sont déduites des propriétés des différents constituants.

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Produit:

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique connu.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique connu.

Persistance et dégradabilité

Produit:

Biodégradabilité : Remarques: Compte tenu des propriétés de plusieurs composants, ce produit n'est pas considéré comme facilement biodégradable selon la classification de l'OCDE.

MasterRoc SA 160

Version 2.0 Date de révision: 08/15/2023 Numéro de la FDS: 000000243753 Date de dernière parution: 07/28/2023
Date de la première version publiée: 01/09/2023

Potentiel de bioaccumulation

Produit:

Bioaccumulation : Remarques: Pas de données disponibles.
Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Ne pas laisser pénétrer le produit dans l'environnement sans contrôle.
Le produit n'a pas été testé. Les données concernant l'éco-toxicologie sont déduites des propriétés des différents constituants.

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Eliminer conformément aux réglementations régionales ou nationales.
Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.

Emballages contaminés : Les emballages usagés doivent être vidés de façon optimale et être éliminés comme le produit.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

UNRTDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IATA-DGR

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Code IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale

MasterRoc SA 160

Version 2.0 Date de révision: 08/15/2023 Numéro de la FDS: 000000243753 Date de dernière parution: 07/28/2023
Date de la première version publiée: 01/09/2023

TDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:**

- DSL : Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS
- TSCA : Toutes les substances chimiques dans ce produit sont soit répertoriées comme actives sur l'inventaire TSCA, soit en conformité avec une exemption sur l'inventaire TSCA.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**Texte complet pour autres abréviations**

- ACGIH : USA. ACGIH ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
- CA AB OEL : Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
- CA BC OEL : Canada. LEP Colombie Britannique
- CA QC OEL : Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
- ACGIH / TWA : 8 heures, moyenne pondérée dans le temps
- CA AB OEL / TWA : Limite d'exposition professionnelle de 8 heures
- CA BC OEL / TWA : Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
- CA QC OEL / VEMP : Valeur d'exposition moyenne pondérée

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale pour le transport par terre du Brésil; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide d'intervention d'urgence; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECl - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NOM - Norme Officielle mexicaine; NTP - Programme de toxicologie national; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS -

MasterRoc SA 160

| | | | |
|---------|-------------------|-------------------|--|
| Version | Date de révision: | Numéro de la FDS: | Date de dernière parution: 07/28/2023 |
| 2.0 | 08/15/2023 | 000000243753 | Date de la première version publiée: 01/09/2023 |

Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TDG - Transport des marchandises dangereuses; TECl - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Date de révision : 08/15/2023
Format de la date : mm/jj/aaaa

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CA / FR